

Un autre chemin, dans une zone de marais, aboutit au hameau des Places.

Prenez à droite, puis près d'un pont et d'un lavoir, empruntez le sentier qui longe le ruisseau jusqu'à une passerelle.

Poursuivez jusqu'à un petit pont où vous changez de rive.

Au pont suivant, prenez à gauche sur la route. Remontez vers Huismes, en bordure de la butte de Mont-Sigout et revenez place de la Mairie.

CIRCUIT N° 3 : Bleu

7 Kms (raccourci de 2,500 Kms)

Départ au parking de la " Gaudinière "

Traversez une zone de marais et franchissez une passerelle qui enjambe un bief, le Douay, à côté d'un déversoir.

Suivez le cours du ruisseau jusqu'au lavoir où vous prenez à gauche.

De nouveau à gauche, un chemin vous conduit à un curieux petit pigeonnier.

Après un double virage, passez entre le mur gauche du bâtiment face à vous et le bief.

Longez le bief jusqu'à un petit pont, traversez la route et passez entre la maison et l'ancien moulin.

Remontez le cours et rejoignez une route que vous longez par une sente. Au ponceau suivant, vous pouvez emprunter le raccourci.

Remontez le cours, toujours même rive et entrez dans une zone de marais où se croisent le ruisseau et le bief.

Plus loin sur la droite, découvrez le château de la Poitevinnière.

Franchissez le ruisseau, rejoignez la D16, tournez à droite puis à gauche pour suivre le mur Sud du château d'Usage. Arrivez aux cressonnrières et au lavoir des Fontaines d'Auzon.

Après quelques dizaines de mètres sur la D118, suivez un chemin qui traverse des cressonnrières et passe devant le château de l'Ermitage.

Suivez la route qui longe les châteaux de la Chaussée et d'Usage.

Traversez la D16, rejoignez le ruisseau, longez-le, changez de rive à chaque pont et revenez au point de départ.

*Revue : De 47-85-45-14
Un peu d'histoire*

Le nom de Huismes vientrait du gaulois Uricama désignant un village très fauiv. Huismes se nommait au Xème siècle, OXTMENSIS Villa, puis Orina et Exones au XVème siècle. Huismes fut occupé très tôt comme en témoignent les vestiges préhistoriques retrouvés sur les sites de la Motte, des Grands Champs...

Les époques gallo-romaine et mérovingienne ont également laissé à Huismes de nombreux vestiges. A noter qu'une voie romaine "Via Episcopalis" traversait Huismes du sud au nord. Louis XI aménagea un rendez-vous de chasse au manoir de Bonaventure, manoir aujourd'hui disparu; il y séjourna à plusieurs reprises de 1478 à 1482;

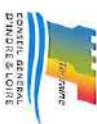
Le 29 Mai 1587, la cavalerie huguenote du roi de Navarre, le futur roi Henri IV, défit une compagnie du duc de Joyeuse qui campait dans le bourg de Huismes. L'église St Maurice date du XIIème, à l'exception de la nef restaurée au XIXème et augmentée d'un collatéral au nord. L'église et le logis seigneurial, connu sous le nom de Dognière, sont réunis par une arcade qui franchit la rue. Ce passage couvert ainsi que le clocher sont inscrits à l'inventaire depuis 1940.

Pour vous rafraîchir et vous restaurer, tous commerces à votre disposition.

Ces sentiers ont été réalisés par la Municipalité de Huismes avec le concours du Conseil Général d'Indre et Loire et du Comité départemental de la randonnée pédestre d'Indre et Loire, agréés sous les n° 2006/44-1 - 2006/44-2 - 2006/44-3
Accueil du Comité : Office de Tourisme de Tours
37042 Tours cedex Tél 02 47 70 37 35
Permanences : - Du 1er octobre au 31 Mars de 9h à 12h et 14h à 17h, lundi, mercredi et samedi
- Du 1er avril au 30 septembre de 9h à 12h et 14h à 18h, lundi, mercredi et samedi. De 14h à 18h, mardi, jeudi et vendredi.

CODE DU RANDONNEUR

Aime et respecte la nature,
Ecoute-la, ne la souille pas, ne la détruis pas.
Reste sur le sentier et sois discret.
Ne piétine ni cultures, ni sous-bois.
Ne fume pas en forêt, n'y allume aucun feu.
N'étraille pas les animaux,
Ne dérange pas les troupeaux.
Referme et prends soin des clôtures.
Ne néglige pas les contacts humains.
Respecte et connais ce monde rural qui t'accueille.



édité le 19/05/2006 à 5000 exemplaires - imprimerie AGI La Roche Clormant



HUISMES

SENTIERS PEDESTRES

CIRCUITS DE PROMENADE ET DE RANDONNEE
N° 44/1, 44/2, 44/3



Circuit n°1:.....13,500 km. Circuit n°2:.....12,250 km.
Circuit n°3:.....7,000 km.



Touraine

Loire Valley

ICI, VIVRE EST UN ART



Circuit N°1: jaune

13,5 kilomètres

Départ place de la mairie, direction Rigny-Ussé
 A droite, vous voyez la Tourette, ancienne moinerie fin XVIème. Franchissez la D16 sur un pont-route et découvrez une vue intéressante de la fin du plateau de la forêt de Chinon puis remontez en longeant des vignobles.
 Sur le plateau, prenez à gauche et passez près de deux manoirs : La Courneuve et Mouchaut avant de gagner la vallée.

Remontez en passant près d'habitations troglodytiques et d'un four à pruniaux taillé dans le Tuffeau.

A la jonction avec le chemin du Peuil, notez, à gauche, ce curieux chemin du Peuil, taillé dans la roche. Parcourez une longue distance en bordure de forêt, puis passez près des manoirs de la Haute Salverte et de Rassay.

Traversez le hameau de Mouzilly et gagnez l'orée de la forêt de Chinon que vous longez.

Après avoir traversé la route de St Benoît, vous apercevrez à gauche le Manoir de Beaulieu.

Un détour, vous ramène à la route de Saint-Benoît que vous suivez pour aller longer les châteaux de l'Ermitage, de la Chaussée et d'Usage.

Traversez la départementale, puis traversez une zone de marais.

Remontez vers Huismes, en bordure de la butte de Mont-Sigout et revenez place de la Mairie.

Circuit N°2: rouge

12,250 kilomètres

Départ place de la Mairie, direction Rigny-Ussé. (Le début de ce circuit est identique au circuit n° 1)
 A la jonction du chemin du Peuil, descendez ce chemin encaissé.

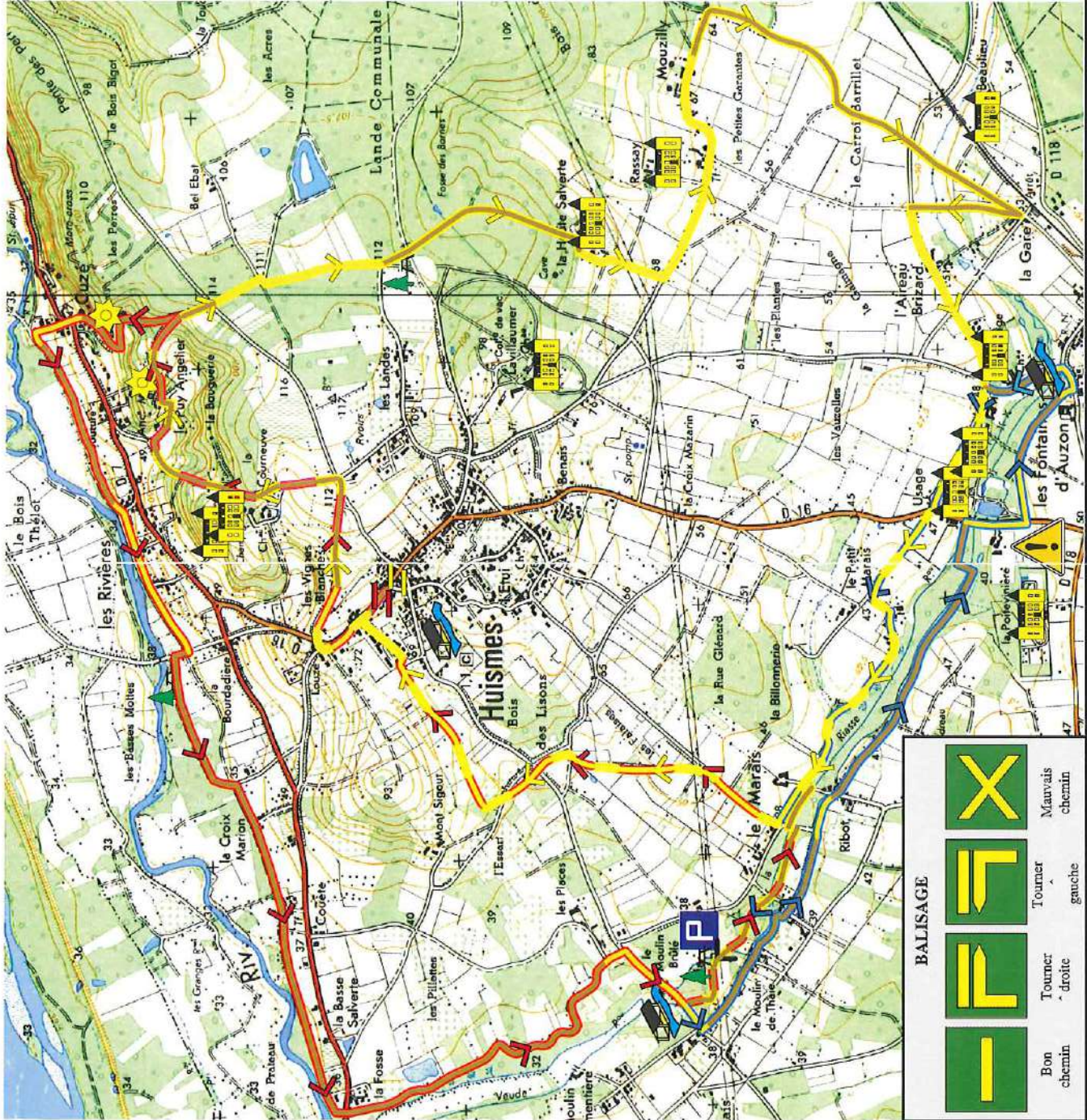
Au hameau de Cuzé, traversez la D 7. Un peu plus loin, sur la gauche, un chemin vous conduit au hameau des Rivières où vous côtoyez l'Indre.

Immédiatement à gauche remarquez un ancien four à chanvre puis plus loin, une enfilade de maisons anciennes.

Près du pont, vous attend une aire de repos.

Suivez le chemin qui borde parfois l'Indre et traverse la D.7

Extrait de la carte à l'échelle 1:25 000 N°173E - © IGN - PARIS - 18/06/2000 Autorisation IGN N°42-2006-027



BALISAGE

| | |
|--|------------------|
| | Bon chemin |
| | Tourner à droite |
| | Tourner à gauche |
| | Mauvais chemin |

0 m 500 m 1 km

Site remarquable

Aire de repos

Parking

Château ou manoir

Lavoir